

Conseil V n t e des

CONSEIL DES VENTES
VOLONTAIRES DE MEUBLES
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'AUTORITÉ DE RÉGULATION
DES VENTES AUX ENCHÈRES
VOLONTAIRES

INSCRIPTION À L'EXAMEN D'ACCÈS

L'inscription à l'examen d'accès au stage se déroule chaque année à partir du mois de juin. Les dossiers d'inscription sont à retirer sur simple demande auprès du secrétariat du Conseil des ventes volontaires ou à télécharger ci-dessous.

Les dossiers complets doivent être retournés au plus tard 1 mois avant la date de l'écrit de l'examen d'accès.

La publicité pour l'examen d'accès paraît dans la presse et sur le site du Conseil des ventes 2 mois avant la date de l'épreuve.

Télécharger la fiche d'inscription à retourner au Conseil des Ventes Volontaires signée ici :